

## L'ÉTAT FRANÇAIS ET LES ÉTATS-UNIS

---

Poursuivons l'étude de nos relations extérieures. L'Amérique latine fit, le mois dernier, la matière des méditations et de la dissertation de M. Emile Bruchési; notre voisine, la grande république anglo-saxonne, retiendra aujourd'hui notre esprit. Et la prochaine fois, disons-le pour la meilleure intelligence du sujet, un collaborateur déjà connu et fort apprécié de nos lecteurs, traitera de ceux qui sont tout près de nous, de nos coassociés actuels de la confédération de 1867.

Je crois opportun de chercher tout d'abord une alliance, celle de l'ensemble des financiers, des commerçants et des industriels québécois. Une courte démonstration les convaincra sans doute facilement de la possibilité d'une telle coalition avec les tenants de la liberté politique; bien plus elle leur en fera vraisemblablement admettre la nécessité.

Les relations de l'indépendance économique et de l'état politique sont si étroites qu'il n'est pas possible d'étudier et à plus forte raison de posséder l'une sans l'autre. Le désintéressement des idéalistes est certes un facteur essentiel à la formation comme au maintien de l'indépendance politique. Qui oserait en effet nier la valeur de leur sentiment de la dignité nationale et de leur effort généreux apporté au plein épanouissement des facultés morales, intellectuelles et matérielles de leur collectivité? Mais pour acquérir et maintenir la liberté politique il faut aussi l'indépendance économique.

Que l'on étudie l'histoire politique ou l'histoire commerciale d'un pays, et plus spécialement d'un empire, et l'on voit apparaître aussitôt le pouvoir politique sur l'emplacement des comptoirs commerciaux, aux lieux d'exploitation des mines et des puits de l'extérieur, et enfin, disons-le en tremblant, dans les pays saturés de capitaux étrangers. Le drapeau anglais fut précédé dans plusieurs États d'Amérique par des compagnies commerciales, telle la "Company of the Massachusetts Bay," telle la "Northwest Company." Et, en Afrique, c'est l'exploitation de l'or du Transvaal et du diamant de l'Orange qui y attirera le même étendard.

Si le pouvoir politique ne peut se passer de la finance, la finance est elle-même dépendante dans le domaine international du pouvoir politique. C'est en effet celui-ci qui noue et dénoue les relations diplomatiques, qui sanctionne les alliances et les traités. Avec quelle évidence saisissante cette vérité n'est-elle pas apparue à Washington, dans la discussion des intérêts alliés en Chine et dans le Pacifique, puis à Cannes et à Gênes, dans l'étude du sauvetage des mêmes intérêts, en territoire russe et allemand cette fois!

Pourquoi alors, au-dessus des gouvernements qui se succèdent à Ottawa — emportant avec eux à la fin de chaque régime leur politique administrative, leur tarif, leur système d'impôt avec les privilèges d'exception accordés à leurs protégés — les financiers, les commerçants et les industriels québécois ne saisiraient-ils pas loyalement la main que leur tendent des idéalistes, si l'on veut, mais aussi d'ardents tenants de la prospérité, de la grandeur et du rayonnement tant économique que moral et politique, de l'État français embryonnaire qu'est le Québec? Ces

“doctrinaires” ne sont pas d'ailleurs à redouter. Selon la formule de Benoit XV ils sont respectueux de l'ordre et des droits d'autrui. Tout ce qui les distingue c'est qu'on les trouve toujours et partout attentifs aux justes aspirations du Canada français, comme c'est leur droit.

L'organisation et l'indépendance économique du Québec seraient-elles synonymes d'isolement dans le monde de la finance et des affaires? L'une et l'autre sont au contraire les gages d'heureuses et de fructueuses relations extérieures. Les solides assises de la finance, de l'industrie, des banques, des assurances, du commerce canadien-français sur leur propre terrain rendraient ces derniers indépendants des collaborations actuelles. Et ainsi les nôtres, devus capables de se replier sur eux-mêmes et d'agir séparément, ne se verraient plus obligés de se contenter de miettes, c'est-à-dire d'une petite fraction de jetons de présence et de dividendes soit de l'“Ogilvie Flour Mill,” de la “Montreal Light Heat and Power,” ou de la “Canadian Cottons.” Ils seraient en état de faire des alliances commerciales avantageuses pour eux et leur collectivité dans toute l'Amérique et à travers le monde. Dans les conditions actuelles toutes les fois que l'un des nôtres s'enrichit dans une industrie, neuf ou dix de ses collègues anglais s'enrichissent du même coup. Et quelle cruelle ironie lorsqu'en plus il arrive qu'employés et clients sont en grande partie des Canadiens français!

\* \* \*

Il est clair que le Québec a dès maintenant une politique extérieure. L'aspect particulier de cette politique devant nécessairement être ramené dans cet article à “l'Etat français et les Etats-Unis,” considérons dans leur ensemble les

principaux traits physiques et moraux de nos voisins. Nous serons mieux en mesure de régler notre conduite à leur égard et nos relations avec eux.

Les Etats-Unis, avec une population d'un peu plus de 105,000,000 d'habitants,<sup>1</sup> sont un pays agricole, commercial et industriel, où l'exploitation du charbon, de l'huile, du cuivre, de l'argile y a pris une très grande expansion. Les financiers y pullulent, remarquables par la hardiesse de leurs entreprises, couronnées parfois de succès splendides, mais souvent aussi engouffrant les biens des petits épargnistes, jamais corrigés hélas! de leur tendance à soutenir les projets risqués.

Les habitants des Etats-Unis s'appellent eux-mêmes "Américains" du nom des habitants des deux Amériques! Ce manque de précision, doublé de prétention, loin de leur nuire, les sert. Un vague préjugé dispose généralement les esprits à admettre, qu'en dehors des Yankees il n'y a rien d'intéressant ni d'important en Amérique<sup>2</sup>. Il y a pourtant 200,000,000 d'habitants dans les deux Amériques, il y a donc autant de non-Yankees que de Yankees!<sup>3</sup>

Les Etats-Unis ont un commerce intérieur et extérieur considérable. Veut-on en juger par quelques

<sup>1</sup> Dans son étude intitulée "L'Etat français et l'Amérique latine," M. Emile Bruchési semble avoir grossi la population des Etats-Unis et diminué celle des républiques latines. *The New World Atlas*, édition de 1921, publié par P.-F. Collier & Son, que j'ai sous les yeux, donne une population de 105,710,620 aux Etats-Unis et à l'ensemble de leurs possessions 12,031,500 (dont 10,000,000 pour les seules îles Philippines). Nous sommes donc loin des 150,000,000 dont parle notre collaborateur.

<sup>2</sup> Suivant les chiffres fournis par M. Bruchési, les 19 Etats latins du Sud auraient une population totale de 65,830,000. Dans l'Atlas déjà cité je trouve pour les mêmes pays 75,640,000. Si l'on y ajoute pour le Canada 8,500,000 et pour le Mexique 15,000,000, cela porte le total des sujets non-Yankees d'Amérique à 99,139,000.

<sup>3</sup> J'appelle Yankees les habitants des Etats-Unis. S'ils préfèrent un autre nom qu'ils le disent. Nomme-t-on "Américains" les habitants des Etats-Unis du Brésil, "Européens" ceux d'Allemagne?

chiffres? Leurs exportations pour avril dernier se sont totalisées à \$321,000,000.00 et leurs importations à \$217,000,000.00 Pour une période de dix mois se terminant en avril toujours, puisque ce sont les chiffres que j'ai sous les yeux, leurs exportations se sont élevées à \$3,131,000,000.00 et leurs importations à \$2,095,000,000.00.

S'ensuit-il que les Yankees soient des modèles dans le commerce? Pas nécessairement. Un trait rapporté par un marchand de gros de Montréal jette un jour lumineux sur la méthode et l'esprit commercial yankee. "Il me tarde, disait-il, au cours de la guerre, de reprendre mes relations avec les maisons européennes. Depuis que je fais venir ma soie et ma laine du Japon et des Etats-Unis j'ai constaté que dans ces pays l'échantillon est rarement conforme à la marchandise. Aussi quand je vais faire mes achats à New-York, je m'y rends avec des assistants et nous mettons, là, nous-mêmes, dans les malles la marchandise achetée."<sup>4</sup>

Le succès du commerce et de l'industrie des Etats-Unis, comme celui de l'Allemagne, n'est-il pas dû tout simplement à la fabrication et à l'écoulement de marchandises à bon marché, quelle qu'en soit la qualité? Je le crois. Et il me semble qu'il se dégage de cette seule hypothèse une règle qui vaut la peine d'être exprimée.

Les industriels et les commerçants du Québec ne devraient mettre sur le marché que deux genres de marchandises: la marchandise à bon marché et la marchandise d'excellente qualité. Et encore faut-il que le produit recherché pour son prix modique ne se vende pas plus cher que la camelote yankee ou allemande et que celui qui est

---

<sup>4</sup> Ce procédé d'affaires déplorable, quelque peu imité par nos marchands, porte une grave atteinte à notre réputation et paralyse le développement de nos débouchés trop restreints.

destiné à être acheté pour sa qualité soit justement apprécié de l'acheteur. C'est une erreur trop commune chez nous de vendre un produit domestique de qualité inférieure au prix d'un produit étranger de qualité supérieure. Il y a là matière à réflexion pour les membres des chambres de commerce et pour les législateurs qui fixent les taux d'accise et de douane.

La grande activité du peuple des Etats-Unis devait nécessairement porter les Yankees à jeter les yeux sur les richesses naturelles du Québec. Aussi trop longtemps a-t-on vu ces derniers venir chercher notre matière première et la transporter chez eux avec de gros bénéfices. Le gouvernement du Québec a enfin prohibé l'exportation de notre bois brut. Il lui reste à prendre les mêmes mesures pour empêcher nos entreprenants voisins de s'enrichir avec notre amiante. La *Gazette* faisait récemment observer que les industriels étrangers manipulant l'année dernière une valeur de \$12,000,000.00 d'amiante brut du Québec ont retiré de leur industrie \$82,000,000.00.

Fort bien, prohibons l'exportation de l'amiante brut, mais tenons compte de l'erreur commise dans le passé, et favorisons en même temps nos nationaux, les industriels québécois. La prohibition de l'exportation du bois brut avait à peine été sanctionnée que notre territoire fut envahi par les industriels étrangers. Allons-nous nous contenter indéfiniment de remplir les fonctions inférieures dans la manipulation de nos richesses naturelles? Ceux de nous qui voyagent dans le bas du Saint-Laurent sont humiliés autant qu'inquiétés par la multiplicité des établissements industriels dirigés par des financiers des Etats-Unis ou d'Angleterre, des Etats-Unis surtout. La liste de leurs firmes peut être allongée presque indéfiniment. Citons au hasard: Brompton Pulp Compagny, Howard-Smith.

Brown Corporation de la Tuque, Laurentide Pulp de Grand' Mère, les compagnies de la rivière Bersimis, de la Manicouauguen, de la rivière Sherdrake, le Hammer Mill du Cap Chat, la compagnie de La Madeleine, l'Ontario Paper Co de Mont-Louis, la Chicago Tribune de Shelter Bay.

Il faut de toute nécessité que nous nous emparions, avec l'aide du gouvernement de Québec, de l'industrie de chez nous. Si notre action est trop tardive il nous faudra livrer un jour un corps à corps avec l'étranger sur notre propre territoire. Et ce dernier, bien qu'il connaisse chez lui le paganisme, le lynch, la mort aux prêtres<sup>5</sup>, le divorce, et plusieurs autres prodromes de décadence, saurait bien alors, sous le prétexte d'ordre à rétablir, défendre avec les armes ses intérêts économiques, comme il le fait au Mexique et dans l'île de Haïti!

Satisfaits, sans doute, des bénéfiques qu'ils retirent de l'exploitation de notre bien, les Yankees jettent de nouveau les yeux sur le Saint-Laurent. Ce qui rend leur projet troublant ce n'est pas tant les discours des impresarii Allen, du Kensas, Merrick et Barnes, de Chicago, ce n'est pas non plus l'intervention officielle du président Harding, c'est la recommandation qu'en font les délégués canadiens de la Commission des eaux limitrophes. Ces messieurs conseillent entre autres choses à leurs compatriotes l'internationalisation des parties exclusivement canadiennes du Saint-Laurent! Concéder à de plus forts que soi des droits égaux aux siens dans sa propre maison ne constitue pas précisément un acte de fine diplomatie! La politique canadienne c'est évidemment le creusement du canal de la Baie Geor-

---

<sup>5</sup> Au cours des derniers mois de 1921 trois prêtres ont été assassinés aux Etats-Unis: en Californie, dans l'Alabama et à Lead, dans le Dakota-Sud.

gienne, comme la politique du Québec doit être une opposition inébranlable au projet des Yankees. Soyons reconnaissants à M. Taschereau, président du Conseil de nos Ministres, de sa ferme attitude sur ce point important.

Gardons jalousement les parties du Saint-Laurent sur lesquelles nous avons un titre exclusif, en maintenant dans le domaine international cette règle de notre code civil : "Celui dont l'héritage est traversé par cette eau peut en user dans tout l'espace qu'elle parcourt, mais à la charge de la rendre, à la sortie du fonds, à son cours ordinaire."<sup>6</sup>

L'attitude de l'Ontario dans cette controverse démontre bien une fois de plus l'incohésion de la confédération canadienne, cet assemblage d'Etats embryonnaires aux intérêts et aux tendances contraires.

C'est assurément le droit des Etats-Unis de nous faire telle sollicitation qui est de nature à favoriser leur développement. Consultons les mêmes voix dans nos rapports avec eux et avec les autres. Cette règle paraît d'ailleurs conforme à la saine philosophie: "Deum instituisse societatem ut hominum jura in ea protegantur."

Le congrès des Etats-Unis ne nous a pas consultés avant d'adopter la loi Fordney qui nous frappe si directement.<sup>7</sup> Malgré le Tarif d'exception accordé à l'Angleterre cette dernière maintient l'embargo sur le bétail canadien. Tout récemment encore le gouvernement anglais voulait acquitter au cours normal du change de la livre sterling une dette contractée pendant la guerre! Sachons

<sup>6</sup> Article 503 du Code Civil québécois.

<sup>7</sup> Au cours des derniers onze mois le Canada a exporté aux Etats-Unis du sucre pour une valeur de \$2,257.00 contre \$9,058,362.00, pendant la même période l'année précédente. L'exportation du blé a été réduite de \$96,546,297.00 à \$13,460,555.00. Et celle de la laine de \$2,205,102.00 à \$52,312.00. — "Commercial Intelligence Journal" (l'ancien "Weekly Bulletin"), numéro du 20 mai 1922, page 772.

donc nous débarrasser de l'humiliante tendance qu'un long colonialisme a développée en nous et qui nous fait considérer l'intérêt ou le désir des autres lorsque nous déterminons notre point de vue économique. L'exemple d'autrui aurait dû nous instruire depuis longtemps.

\* \* \*

L'esprit de la politique des Etats-Unis n'est pas contraire, on s'en doute bien, à leurs besoins économiques. Aussi sont-ils franchement impérialistes, malgré le caractère officiel républicain et démocrate du gouvernement. Voici en effet une république, supposée décentralisatrice, qui ne trouve pas mauvais d'être annexioniste et conquérante.

Et c'est le souvenir de l'annexion de l'Alaska, acheté de la Russie en 1867, qui nous revient à la mémoire. En 1898 les îles Philippines, Hawaï, Porto-Rico et Guam passent au harem de l'Oncle Sam. En 1900 c'est le tour des îles de Samoa. Seize ans plus tard le même Oncle va chercher les îles de la Vierge, sans sourciller, après avoir loué à perpétuité, en 1903, la zone du canal de Panama. Et si les prétentions japonaises n'eussent pas été aussi fortes sur la petite île de Yap, au lieu de consentir à une possession indivise avec le Japon, on peut être assuré que le gouvernement démocratique et républicain des Etats-Unis aurait ajouté une île nouvelle à sa collection. Sans peut-être même s'en douter, les habitants de l'île de Yap auraient eu le bonheur de vivre officiellement à l'ombre du drapeau étoilé.

En rapprochant ces conquêtes des événements qui ont marqué la formation du territoire continental des Etats-Unis, les dernières annexions nous apparaissent bien comme

la suite naturelle de leur développement depuis la proclamation de leur indépendance.<sup>8</sup>

En 1920 le président Wilson reconnut dans un message adressé au Congrès que les Philippines, en maintenant chez eux un gouvernement stable, méritaient l'indépendance politique. Les îles Philippines ont toujours été depuis privées de la liberté, et elles le seront longtemps encore.

Si le gouvernement des États-Unis ajourne le problème philippin il s'occupe par contre de Haïti et Saint-Dominique. Déjà maître de Porto-Rico, il se croit tout désigné pour maintenir l'ordre intérieur de l'île voisine. Comment cet acte de charité internationale sera-t-il récompensé? Le gouvernement acceptera pour ses bons services de l'or, du platine, de l'argent, ou peut-être de la canne à sucre.

Ce qui paraît plus intéressant c'est la nature de l'occupation. Les pièces officielles venant de Haïti jusqu'à nous sont assez rares. Les journaux nous en ont toutefois transmis une récemment. C'est un bout du discours prononcé à Port-au-Prince par le sénateur Mc Cormick, de l'Illinois, en sa qualité de président de la commission d'enquête sur l'occupation de Haïti. "Nous sommes venus comme amis impartiaux et loyaux, dit M. McCormick, animés par un esprit de collaboration pour chercher une base économique et politique pour le progrès futur de Haïti et pour découvrir et assurer les moyens de maintenir parmi vous l'ordre social et administratif, la paix, la justice l'éducation et la prospérité."<sup>9</sup>

<sup>8</sup> En 1803 les États-Unis acquièrent le territoire français s'étendant de la Louisiane au Montana; en 1819 la Floride, alors terre espagnole; en 1842 le Maine par le traité d'Ashburton; en 1845, puis définitivement en 1870 l'État libre du Texas. Et l'on connaît l'histoire récente du traité de Londres de 1903 où Lord Alverston sacrifia la frontière de l'Alaska.

<sup>9</sup> *Le Devoir*, 1er décembre 1921.

Ce discours a, paraît-il, été prononcé en présence du général d'Artiguenave, président de la république. Qu'a ressenti ce malheureux président? Quelle fut l'expression de sa pensée? car le général prit la parole après M. McCormick — le service de la presse associé ne nous le dit pas. — Maintenir en pays étranger "l'ordre social et administratif, la paix, la justice, l'éducation et la prospérité" n'est-ce pas se substituer proprement au pouvoir établi? Puisque les soldats des Etats-Unis se conduisent déjà à Haïti comme en pays conquis, il reste peu de chose à dire au gouvernement de Washington pour compter une nouvelle colonie. Il trouvera bien un jour une formule obscure, à double sens, pour faire part officiellement aux gouvernements étrangers de sa dernière conquête. "The world is safe for democracy!" M. Wilson fut, à la vérité, un mauvais prophète.

\* \* \*

Ne perdons pas, nous, notre temps à prophétiser, à nier la possibilité d'une évolution historique prochaine au Canada, ou à la prédire en spécifiant que ce sera l'annexion aux Etats-Unis, l'indépendance canadienne ou l'indépendance québécoise. Développons avec méthode et constance toutes les forces et toutes les ressources de notre famille ethnique. Quelle que soit la prochaine transformation politique, elle ne sera que transitoire si elle ne permet pas au Québec de prendre place dans le monde international en qualité d'Etat souverain français d'Amérique.

Tout nous porte à conclure à la nécessité de cet aboutissement final; la croyance, généralement répandue chez nous, à une mission providentielle de notre peuple catholi-

que et français,<sup>10</sup> le désir légitime de liberté qui existe dans l'âme de toute vaillante collectivité,<sup>11</sup> le sens de la dignité nationale, nos intérêts religieux, politiques et économiques dans le monde, et enfin le mauvais et faux esprit de nos coassociés anglais de la confédération — mauvais, parce qu'ils n'ont jamais consenti à nous traiter en égaux, faux, parce qu'ils n'ont pas fait du Canada leur unique patrie. La faillite de la confédération est complète du point de vue des Canadiens français. Après avoir été forcés de payer l'impôt du sang dans une intervention armée que la majorité de notre collectivité n'a jamais approuvée, nous payons à l'Etat des contributions énormes pour solder les frais de la même intervention et pour rétablir l'équilibre des finances publiques rompues par des entreprises de chemins de fer dont nos coassociés anglais sont seuls responsables. Sous la Confédération, comme sous l'Union, nous payons les dettes de ceux qu'il est convenu d'appeler les maîtres de la finance et des affaires. Nous rendons-nous compte enfin de la duperie dont nous sommes les victimes ?

Oui, développons toutes nos ressources matérielles, intellectuelles et morales dans le sens de la souveraineté. L'union des volontés tendant vers un but défini nous donnera bien vite la souveraineté intérieure, qui, elle, n'a besoin de la sanction d'aucun pouvoir.

Mais quelles relations pourrons-nous jamais entretenir avec les Etats-Unis, surtout si l'on tient compte de leur politique ? Nous pourrons avoir avec la république voisi-

---

<sup>10</sup> Gailly de Taurines le note dans son livre: "La Nation canadienne."

<sup>11</sup> Surtout si cette collectivité devient imposante par le nombre, comme c'est le cas de la nôtre. Dans une étude sur le Canada français M. le Chanoine Chartier explique comment nous serons vraisemblablement 4,000,000 dans Québec en 1941 et 8,000,000 en 1971 — *La Revue Trimestrielle* de décembre 1921.

ne tous les rapports de peuple à peuple, d'Etat à Etat si nous prenons les moyens nécessaires pour atteindre notre fin. Résumons-ies.

Auparavant me serait-il permis de rappeler aux timorés que celui qui nous inquiète est parfois plus inquieté que nous-mêmes? Les Etats-Unis quoique jeunes ont tous les signes de la décadence: l'irrégion, la corruption des moeurs, la ruine des familles par le divorce, le lynch, les divisions intestines entre blancs et noirs, entre capitalistes et ouvriers, l'absolutisme de la ploutocratie, le réveil des races non-anglo-saxonnes,<sup>12</sup> la trop grande étendue de territoire. Ne posons pas en principe que nous sommes faibles et devons demeurer faibles et que les autres sont forts et qu'ils demeureront toujours forts.

C'est la mentalité anglo-saxonne qui domine aux Etats-Unis; il faut faire preuve de force avec nos voisins. Nous serons forts dans la proportion où nous serons maîtres de nos richesses naturelles, en particulier de l'amiante, de la pierre calcaire, de nos forces hydrauliques, de l'exploitation des forêts, de l'industrie laitière et sucrière, de la culture du tabac, de la production des fourrures, de nos pêcheries, de notre commerce,<sup>13</sup> de notre agriculture.<sup>14</sup> Disposons enfin les routes, les chemins de fer, les usines de manière à favoriser la défense nationale.

<sup>12</sup> Il y a trente pour cent d'Allemands dans l'Etat du Wisconsin, près de vingt-cinq pour cent dans les Etats de New York, d'Illinois, d'Iowa et de Missouri — *L'Action française* no de janvier, page 13.

<sup>13</sup> Mais le marchand a besoin de la collaboration de l'acheteur. L'"Avenir du Nord" estimait récemment que la ville de Saint-Jérôme verse annuellement \$75,000.00 à la maison Eaton de Toronto — *Le Devoir*, 6 mars 1922.

Les juifs s'établissent dans nos campagnes et nos compatriotes sont assez sordides pour les faire vivre, quoique après enquête faite au cours des deux derniers étés j'aie constaté que les marchands juifs ne vendent pas leurs marchandises à un prix plus bas que nos gens.

<sup>14</sup> Les juifs ne sont pas agriculteurs, mais peu à peu un certain nombre le deviendront si on les laisse se multiplier dans nos campagnes.

Faisons-nous connaître à l'étranger, c'est le premier pas vers les alliances. Québec devrait s'intéresser aux congrès de l'Union panaméricaine. Songeons-y dès maintenant, en nous plaçant, si l'on veut, au seul point de vue de nos relations commerciales. Le cinquième congrès de l'Union se tiendra à Santiago en mars 1923. Pourquoi n'y aurait-il pas au Chili l'an prochain un représentant au moins officieux des intérêts québécois? Pourquoi encore Québec ne serait-il pas représenté à Buenos-Ayres et à Rio-de-Janéiro comme à Washington ou à New-York et à Paris?

On ne saurait nier l'évolution constitutionnelle qui se produit nécessairement dans tous les pays. En Angleterre, comme ailleurs, peut-être plus qu'ailleurs, la coutume constitutionnelle évolue; le cabinet a été défait récemment sans juger à propos de remettre sa démission au roi. Les Dominions évoluent aussi. De l'aveu de M. Lloyd George ils sont "devenus de vraies nations, et se tiennent maintenant à côté du Royaume-Uni comme d'égaux partenaires."<sup>15</sup> Pourquoi l'état constitutionnel de Québec n'évoluerait-il pas lui aussi? Et pourquoi pas dans le sens de nos intérêts?

Il y a un peu plus d'un an les fabricants de papier yankees, constatant qu'avec le cours du change d'alors les fabricants norvégiens, suédois, hollandais et allemands, pouvaient vendre leur produit aux Etats-Unis à un prix moindre que le coût de revient, demandèrent au Congrès d'imposer une taxe spéciale de \$15.00 la tonne sur le papier étranger, sauf sur celui du Canada. L'exception faite en notre faveur était due au fait que nous fournissons plus de 40 pour cent de la consommation yankee.

---

<sup>15</sup> Discours à la conférence impériale — *Le Devoir*, 21 juin 1921.

Avec son seul amiante, et son papier le Québec pourrait facilement obtenir des Etats-Unis une entente favorisant en retour le producteur, l'éleveur et le consommateur québécois. L'Etat français que nous sommes, parvenu à la souveraineté et, même dans les conditions actuelles, en étendant un peu ses prérogatives constitutionnelles, en les faisant évoluer dans le sens de ses intérêts, pourrait fort bien s'entendre avec un puissant voisin. Il suffirait d'y mettre de l'intelligence et de la fermeté.

Cela ne veut pas dire que la formule de nos relations extérieures doit être: la force, et rien que la force. Non, en latins et en catholiques choisissons plutôt le mot d'ordre de Son Eminence le Cardinal Amette au Comité catholique des Amitiés françaises à l'étranger: "*Curam habe de bono nomine.*" Prenez soin de votre bon renom. Le Cardinal ajoutait: "cette recommandation s'adresse aux nations non moins qu'aux individus."

La balance du commerce québécois est favorable<sup>16</sup> et nos exportations, considérables.<sup>17</sup> Il est donc possible d'établir à l'extérieur des relations commerciales fort intéressantes pour les étrangers.

Si à ces liens économiques nous faisons valoir auprès de la France et des républiques latines de l'Amérique méridionale, les avantages de la solidarité du sang et de la sympathie, nous trouverons assurément de précieuses alliances économiques et politiques. Napoléon III expliquait jadis au général Forey, commandant en chef du corps expéditionnaire français au Mexique, que la France

<sup>16</sup> Nos importations s'élevèrent en 1921 à \$362, 495, 158.00, et nos exportations, au cours de la même année, formèrent un total de \$461, 497, 001.00 — Annuaire statistique de Québec, 1921.

<sup>17</sup> La proportion des exportations du Québec comparée à celles du Canada entier fut de 50.2% de 1869 à 1873, et de 43.4% de 1917 à 1921 — Annuaire statistique de Québec, 1921.

en intervenant en ce pays se proposait: "1° de mettre obstacle à l'absorption de cette partie de l'Amérique par les Etats-Unis; 2° d'empêcher que la grande fédération anglo-saxonne ne devienne l'unique intermédiaire et le seul entrepôt pour les denrées et le commerce du continent nord-américain; 3° de rétablir le prestige de la race latine en Amérique; 4° d'accroître l'influence de la France au moyen de l'établissement au Mexique d'un gouvernement plus sympathique à ses intérêts."<sup>18</sup> Les mêmes motifs justifient aujourd'hui la France et les républiques latines du Sud de favoriser la formation d'un Etat français en Amérique.

\* \* \*

Je ne puis terminer cet article sur l'Etat français du Québec et les Etats-Unis sans dire un mot des Franco-Américains. Le souveraineté du Québec n'aurait sur eux aucun effet direct; mais il semble évident que si leurs compatriotes d'origine italienne, polonaise ou suisse se ressentent du prestige et de la gloire dont peut jouir dans le monde leur patrie d'origine, tout ce qui s'ajouterait à la grandeur du Canada français ne pourrait être que bienfaisant à nos frères de là-bas. Ils peuvent beaucoup, du reste, pour nous préparer de bonnes relations entre leur pays et le nôtre et nous ne l'ignorons point. Que les Franco-Américains aient cette assurance: nous nous appliquons à les comprendre toujours mieux, évitant de demeurer plus longtemps à leur égard dans l'erreur où la France est tombée elle-même à notre endroit. Nous ne les considérons plus comme des émigrés ayant toujours besoin de notre tutelle et de nos conseils. Ils sont maîtres de leurs destinées.

---

<sup>18</sup> Le Droit international — par Charles Calvo.

Toujours il nous est agréable de recevoir les Franco-Américain dans le Québec et nous invitons tout spécialement leurs fils à faire ici des études utiles, comme la France invite elle-même tous les Français par le sang et la culture à recevoir chez elle les leçons de ses maîtres. Nous allons à eux pour les mieux connaître et pour être mieux connus d'eux, pour réaffirmer une vieille alliance morale au bénéfice de la civilisation française en Amérique.

Par le moyen de l'organisation économique, qui fit du Zollverein un levier politique, préparons l'accomplissement de cette prophétie de Louis Fréchette:

"La plante qui va naître étonnera le monde

"Car, ne l'oubliez pas, nous sommes en ce lieu

"Les instruments choisis du grand oeuvre de Dieu."<sup>19</sup>

Anatole VANIER.

---

<sup>19</sup> Ce n'est assurément pas à l'état de colonie que nous accomplirons quelque chose de remarquable dans le monde, ni même en Amérique, où tous les pays possèdent la souveraineté, sauf le nôtre.

---

Du 16 au 19 février 1922 s'est tenue à Heidelberg ce que les Allemands ont appelé "une véritable semaine alsacienne." On pourra voir par cet extrait du discours du professeur Oncken qu'en Allemagne même on se soucie de l'avenir politique des Germano-Américains. Et nul ne saurait dire à quoi peut aboutir le problème des races dans la grande république:

"L'idée centrale du discours d'Oncken fut que le peuple allemand a une sorte de vie double; il y a une civilisation allemande et il y a un Etat allemand, dont les limites ne coïncident pas et n'ont jamais été plus distantes qu'à l'heure actuelle. Au delà du monde clos que constitue l'Etat allemand, vit un autre monde allemand formé par toutes les races de civilisation germanique, qui glissèrent en dehors des frontières du Reich. C'est, autour de l'Allemagne, un invisible "imperium germanum." Entre ces rameaux dispersés, Tyrol méridional, Burgenland, Carinthie, Sturie, Allemands des Etats-Unis, etc., et l'Allemagne, il existe une communauté de culture supérieure à toutes les frontières. C'est dans ce même et large cadre qu'il faut placer le problème alsacien-lorrain; il n'est qu'un aspect symbolique de la double existence de l'Allemagne."